



DÉCLARATION LIMINAIRE

CSA du 08/11/2023

Selon les dernières données produites par l'INSEE, l'inflation des produits de consommation courante a bondi de 21,3 % depuis août 2021. Par ailleurs, aucune décélération n'est apparue à fin septembre 2023, malgré les commentaires rassurants du ministre Le Maire. L'inflation constatée par l'INSEE indique un glissement annuel de 4,9% fin septembre 2023.

Dès lors, comment les agents publics pourraient-ils supporter l'augmentation des salaires de seulement 1,5 % octroyée dans sa grande générosité par le gouvernement, non pas au 1er janvier de l'année, mais seulement à compter du 1er juillet 2023 ?

Mais cerise sur le gâteau, toujours dans sa grande générosité, le gouvernement décide d'octroyer à ses agents une prime dite « de pouvoir d'achat » dégressive de 800 € à 300 €. Hélas, à regarder de plus près, cette fameuse prime est soumise à de telles conditions qu'un grand nombre d'agents publics vont rester sur le bas-côté, c'est-à-dire avec rien dans le porte-monnaie. Pire, pour ceux chanceux qui la percevront, cette rémunération ne sera pas prise en compte pour les droits à pensions.

Dernier épisode en date, dans le cadre de la négociation indemnitaire ouverte depuis le 12/09/2023, le Directeur Général a refusé toutes les propositions des organisations syndicales et décidé l'attribution d'une prime ponctuelle, versée fin 2023, aux seuls personnels ayant subi les dysfonctionnements de GMBI. Il fait donc le choix d'exclure 74 000 agents de toute reconnaissance de leur engagement collectif au service de la DGFIP.

C'est proprement scandaleux !!

En effet, tous les agents de la DGFIP méritent collectivement de recevoir une prime car tous les services sont en tension et tous les agents assurent le Service Public.

Par l'attribution de cette prime « galère », différenciée, source d'injustice, la Direction Générale fait le choix de fractionner, diviser un peu plus le collectif DGFIP, individualiser et isoler. Tel n'est pas l'horizon que défendent les organisations syndicales qui ont toutes refusé de signer cet accord.

A part ça, heureusement, tout va à merveille à la DDFIP sinon cela pourrait être jugé inquiétant.

Mais pensez-vous, GMBI a parfaitement fonctionné, la situation de l'emploi est optimale, tous les services baignent dans l'euphorie du travail bien fait grâce aux moyens formidables dont nous disposons. Nous avons un employeur qui sait à merveille anticiper les changements, tout en récompensant à sa juste valeur ses personnels. Bref, puisque tout va bien, demandons-nous si nous ne perdons pas notre temps dans ces instances surannées.

Sortons un peu de cette réalité alternative : le sous-emploi atteint son paroxysme avec sa cohorte de mal être et de tensions dans les services, les applications dysfonctionnent les unes après les autres, les restructurations continuent sans que jamais ou grand jamais, un bilan contradictoire ne soit fait (et même un bilan tout court...). Mais quand la Direction se déplace dans les services c'est pour user et abuser de la méthode Coué : tout va très bien ! Circulez, y'a rien à voir ! Et les directions locales font comme si elles y croyaient et multiplient les injonctions contradictoires, appliquant par exemple les directives de Bercy comme le « nouveau SIP » et l'accueil multicanal quand bien même les collègues ne sont pas assez nombreux.

Aujourd'hui, Bercy réunit tous les paramètres pour que les choses tournent au plus mal : sous effectifs records, charge de travail en augmentation, malaise généralisé avec un sentiment de coupure entre la base et la chaîne de commandement, missions en mode dégradé, et nous ne parlons pas des chefs de service qui sont dans la même panade que leurs équipes.

Il faudrait sans doute faire une enquête un peu fine pour en savoir plus sur l'état d'esprit des troupes. On pourrait même appeler ça « baromètre social » et en tirer des conclusions et plans d'action par exemple. Et on pourrait même mettre ça à l'ordre du jour d'un CSAL... Les points noirs sont clairement identifiés pourtant : charge de travail, perspectives, rémunération, reconnaissance...

Mais Bercy continue la casse du réseau et des missions, les salaires sont gelés et la perte de sens au travail s'accroît ! Au-delà du désenchantement généralisé, l'absurdité croissante de la situation mène au désengagement des troupes méprisées et ignorées.

Nous savons déjà que vous allez nous assurer une fois encore de votre soutien et accompagnement, au mieux(!!!), du SIP et du SDIF, dans l'exercice difficile de leurs missions et la charge de travail de GMBI, chronique d'une catastrophe annoncée !

C'est pour ça que nous demandons un CSAL avec un point sur le SDIF et GMBI sur le département, un bilan des SGC (suites NRP). Enfin, nous attendons toujours le bilan de l'observatoire interne pour le département : on voudrait nous en cacher les résultats qu'on ne s'y prendrait pas autrement ...

Loin d'être un espace d'échanges concrets et constructifs entre OS et Direction locale, le CSAL est un espace stérile où l'information est purement descendante, comme lors du COM, ou annoncée comme dans le cadre des futurs débats locaux sur le RI. Les instances mises en place par notre administration s'apparentent plus que jamais à des chambres d'enregistrement. Au passage, il n'est d'ailleurs pas anecdotique que cette instance, mise en place en janvier, n'ait toujours pas de règlement intérieur.

Il paraît que la DGFIP a tellement de mal à recruter, qu'elle en fait la publicité sur les supports de boulangerie et sollicite les personnels en tentant de recruter parmi eux « des ambassadeurs de la DGFIP ». Est-ce vraiment étonnant au regard des quelques éléments décrits ci-dessus ?

Venons en maintenant aux points de l'ordre du jour de ce CSAL, en commençant par le seul soumis à un vote aujourd'hui : les ponts naturels 2024.

Vous noterez au passage que pour ce qui nous concerne, nous avons mis le pluriel.

Dans une note du 13 juillet 2023, la Direction Générale adresse un rappel du caractère facultatif des ponts naturels et appelle clairement à les limiter.

Disons le franchement, ça ressemble fort à une injonction !

Rappelons un peu le contexte dans lequel se place cette dernière initiative « sociale ».

Dans cette « note-fessée » adressée à l'ensemble des directeurs départementaux et régionaux, votre maître, « notre » maître à tous, Jérôme Fournel, joue du battage médiatique sur la chaotique campagne de déclaration pour faire porter la responsabilité aux jours fériés et ponts du printemps, dont le pont naturel du 19 mai 2023. Une seule journée de fermeture, à la fin d'une campagne déclarative harassante, aurait donc tant grévé notre efficacité qu'il faudrait y mettre fin ?! Ce pont, pratiqué depuis longtemps, serait donc LE responsable ?!

Le même dirigeant qui a liquidé l'accueil dans l'ensemble des services de la DGFIP s'offusque aujourd'hui qu'il soit fermé une journée, au moment de la campagne déclarative des revenus. Mais, la division des personnels étant une arme de destruction massive du collectif, voilà qu'il va jusqu'à proposer d'accorder à certains et pas à d'autres, le pont (sur)naturel du 10 mai. On retrouve là, la même technique qu'il est en train d'utiliser dans la négociation indemnitaire en cours à la DGFIP...

On ne compte plus le nombre d'arrêts maladie, les burn-out, les services en détresse. Mais point de mots, ni de réflexion sur le manque criant d'agents, sur l'inefficace NRP ; encore moins sur la chaotique mise en place de GMBI. On préfère les techniques de communication pseudo-bienveillantes à la prise en compte réelle de nos difficultés : d'un côté les beaux discours sur le « dialogue social », les chartes sur les droits des femmes, les journées de défense des agents LGBT, les communications sur les discriminations en tous genres, et de l'autre, quand il s'agit d'accorder une respiration aux collègues, toutes les directions se lèvent pour défendre tout à coup le service public outragé, le service public brisé, le service public martyrisé ... s'il n'est pas libéré du 10 mai !!!

Pour la CGT Finances Publiques, les agents n'ont pas à être les boucs-émissaires d'une politique qui a fermé près de 60 % des structures en 4 ans et qui a supprimé 30 % des emplois en 20 ans.

Bref, les directions locales ont donc déjà leurs ordres pour 2024, c'est dire à quel niveau se situe le respect du dialogue social local ! Nous espérons au moins, qu'il n'y a pas eu concertation au niveau régional pour ne pas accorder le pont, comme c'est le cas en Occitanie.

La CGT rappelle que le 10 mai 2024, l'éducation nationale fera le pont et que nous risquons d'être la seule administration du département ouverte, avec les services indispensables à la population.

Nous faisons le pari de l'intelligence. Nous vous demandons, à la DDFiP 47, de tenir compte du fait que nous ne serons pas au pic de la réception physique et téléphonique de la campagne d'information d'impôts sur le revenu, mais bien sur une période de creux et de revenir sur votre position, en accordant le pont du 10 mai 2024 par une autorisation d'absence exceptionnelle.

Ce serait une reconnaissance des efforts que les personnels de la DDFiP 47 fournissent depuis des années.

Par ailleurs, nous sommes conscients que les 2 jours fériés précédant le 10 mai se situent en période de campagne déclarative. Nous savons aussi que notre Directeur est capable de décider le report de certaines dates limites. Il l'a fait avec GMBI plusieurs fois, au motif qu'il «*avait surestimé la notoriété de l'obligation*».

C'est pourquoi la CGT se prononce pour que le DG ne sous-estime pas cette fois le besoin de repos et de partage des agent·e·s avec leurs enfants et leurs familles et décide de reporter la date limite de dépôt de la déclaration des revenus. Éloigner l'échéance permettrait ainsi de mieux la préparer et d'éviter les tensions qui ne manqueront pas de voir le jour dans nos services sur la question du vendredi 10 mai 2024.

Autre point de l'ordre du jour, rajouté à la demande de l'intersyndicale Solidaires, CGT et FO Finances Publiques : l'avenir du site de Tonneins et des agents qui le composent.

L'annonce très tardive de la mise en vente des locaux a été mal vécue. Beaucoup de questions et peu de réponses concrètes : où vont t'ils être logés si le centre est vendu ? Seront t'ils des Sans Domicile des Finances ? Quelles véritables évolutions peut on attendre sur ce dossier ?

Le représentant régional de la Politique Immobilière de l'État avait promis, en juillet 2021, un nouvel accueil et une densification du site qui ne sont jamais venus. Pourquoi ?

Il n'est pas possible de rester sur autant d'interrogations, tout en promettant la pérennité du site.

En questions diverses, nous reviendrons sur les interrogations concernant l'implantation à venir de la Trésorerie des Amendes.

Un point sera également demandé sur la fin des travaux du bâtiment C de la Cité à Agen (prévus fin octobre) ainsi que sur la date des futurs travaux du centre des Finances de Marmande.

Enfin, nous demandons la liste précise des contractuels et des contrats Pacte du département.